

# DEUX EXCEPTIONNELLES CHAISES RÉCEMMENT ACQUISES

Le 23 mars dernier, l'hôtel des ventes de Fontainebleau (étude Osenat) mettait à l'encan, sous les numéros 216 et 217, deux magnifiques chaises ayant fait partie de l'ancien mobilier du château de Fontainebleau au XIXe siècle. Différentes de forme, elles provenaient de deux prestigieuses commandes, sur lesquelles nous allons revenir. Leur dernier propriétaire était l'expert et collectionneur Olivier Lefuel (1929-2004). Grâce aux crédits d'acquisition du château, il a été possible de les préempter. Cette double acquisition constitue un événement et un enrichissement notable pour les collections du musée.



La première chaise (lot 217 de la vente) est toute en acajou (fig.); le haut des pieds comporte toutefois des dés de cuivre à facettes. Elle porte l'estampille du fameux ébéniste Georges Jacob (1739-1814), ainsi que toutes les marques d'inventaires du château de Fontainebleau au XIXe siècle (de 1817 à 1869). Elle provient d'un important mobilier de salle de réunion, commandé par les autorités révolutionnaires, qui comprenait initialement dix fauteuils et dix chaises. Aussi loin que l'on puisse remonter son histoire, celui-ci apparaît pour la première fois dans les archives lorsqu'il rentre de l'Assemblée nationale en 1795. « On serait tenté d'y voir [le mobilier] de la salle d'un

comité de la Convention et plus particulièrement du comité de Salut public » (Jean-Pierre Samoyault, *A travers les collections du Mobilier national (XVIe-XXe siècles)*, expo. Beauvais, Galerie nationale de la tapisserie, 2000, n° 66-68, repr.). L'ensemble, diminué de deux fauteuils, fut envoyé en 1807 à Fontainebleau, où il figura sans discontinuer, avant d'être regrettamment dispersé entre 1869 et 1882. En fait, la chaise nouvellement acquise rejoint deux fauteuils de même provenance, qui étaient déjà revenus au château par donation au début du XXe siècle. De son côté, le Mobilier national possède encore quatre fauteuils et six chaises de l'ensemble initial, ainsi qu'un canapé complémentaire réalisé en 1800. A la différence des chaises appartenant à cette institution, celle revenue à Fontainebleau a conservé ses dés en cuivre à facettes au sommet des pieds. Dans le montage d'origine (non conservé aujourd'hui sur la plupart des sièges subsistants), la garniture était astucieusement dissimulée dans l'épaisseur de la ceinture.

Plusieurs autres sièges ayant fait partie ou se rattachant à cet ensemble ont figuré ces derniers temps dans différentes ventes publiques. Ainsi, deux fauteuils ont été vendus aux enchères à Monaco, chez Christie's, les 10 et 11 décembre 1999 (n° 510) ; un autre à New York, chez Christie's à nouveau, le 7 juin 2011 (n° 302) ; un autre encore, sans les marques de Fontainebleau mais avec celles des Tuileries, à l'hôtel Drouot, salle 1, le 28 mai 2014 (n° 164) ; deux chaises enfin ont été adjugées à Londres, chez Sotheby's, le 3 mai 2012 (n° 57). D'autres fauteuils du même ensemble sont également conservés au musée Marmottan à Paris et au musée de la Malmaison. L'acquisition d'une chaise supplémentaire par Fontainebleau permet donc d'amorcer la reconstitution de cet

ensemble magistral et la présentation groupée des œuvres appartenant aux collections publiques, dans un lieu accessible au public, devrait un jour s'imposer. En attendant, le retour de cette chaise à Fontainebleau contribue en outre à renforcer la réputation internationale des collections du château dans le domaine du mobilier français autour de 1800.



La seconde chaise (lot 216) est en acajou également et comporte d'élégantes incrustations d'ébène et d'étain (fig.). Elle porte toutes les marques d'inventaires du château de Fontainebleau au XIXe siècle (de 1817 à 1870). Du point de vue de son style, elle est caractéristique du travail de la maison Jacob Frères (active de 1796 à 1803). Sa charge historique est non moins forte que la chaise précédente. Elle fait partie en effet d'un ensemble de douze chaises livrées par François H.G Jacob - Desmalter (1770-1841) en novembre 1804 pour la première chambre à coucher de Napoléon au château de Fontainebleau. En raison de l'urgence du remeublement de Fontainebleau alors entrepris, l'ébéniste avait visiblement été amené à utiliser des sièges qui existaient déjà. Ceux-ci sont ainsi décrits dans son mémoire :

« Douze chaises en acajou, dossier à planche, incrustées en étain et ébène, garnies de gourgouran gris, à 87 F... 1044 » (Hector Lefuel, *François-Honoré-Georges Jacob-Desmalter...*, Paris, 1925, p. 247). Les chaises sont clairement localisées dans la chambre à coucher de l'Empereur à l'inventaire de 1804 du château. A la suite des transformations de son appartement, elles passent dans l'appartement du roi et la reine de Hollande, actuel appartement du pape ; dès 1807, on les voit ainsi dans le cabinet de travail de la reine. Par la suite, elles ont dû servir au pape Pie VII, lors de son second séjour à Fontainebleau, entre 1812 et 1814. En 1817, avec la même localisation, elles figurent dans l'appartement du comte d'Artois. Elles quittent malheureusement Fontainebleau en 1870. Comme il n'existait plus aucune chaise de la première chambre de l'Empereur dans les collections du château de Fontainebleau, l'acquisition de cet exemplaire semblait tout à fait essentielle. Sa provenance napoléonienne s'inscrit en outre exactement dans la politique muséographique du château. Le Mobilier national, quant à lui, ne possède plus que sept chaises de l'ensemble, certaines étant estampillées de Jacob Frères (inv. GMT 16158, GMT 17279). Cette acquisition contribue à reconstituer la série dans les collections nationales et permet d'espérer, là encore, leur présentation un jour au château de Fontainebleau.

Il convient de remercier ici la direction du château de Fontainebleau qui a soutenu l'acquisition de ces deux importantes chaises. Celles-ci constituent en effet, chacune dans leur genre, un « moment de grâce » dans l'histoire du mobilier, en raison de la qualité du travail d'ébénisterie de Georges Jacob puis de la maison Jacob Frères et de l'originalité de leur dessin, qui découle des recherches conduites au même moment pour réinventer le mobilier antique. Cette valeur artistique se double d'un intérêt historique majeur : la première chaise, qui a appartenu à un ensemble mobilier emblématique du gouvernement révolutionnaire, a sûrement pris part à des pages capitales de notre histoire ; la seconde a figuré dans l'ameublement de la première chambre de Napoléon à Fontainebleau : elle a donc servi personnellement à l'Empereur.

**Jean Vittet**

conservateur en chef au château de Fontainebleau